

Antony plus Avec vous

En action !

La campagne des élections municipales et cantonales est lancée avant les fêtes avec la distribution du document de la liste sur les Enjeux.

Le 21 décembre 2007, la liste "Antony Plus avec Vous" organise à l'église Saint Jean Porte Latine (RER Baconnets) une fête qui associera culture et convivialité.

A partir de 19 h 30, vous pourrez découvrir le film réalisé par des jeunes du Grand Ensemble (une initiative de l'association "Différentes tentatives") mais aussi écouter de la musique avec un concert unplugged et vous retrouver autour d'un repas convivial.

Enfin, la liste a également son site www.antonyplus.com où vous pourrez vivre la campagne en vidéo et en documents.

Et l'info locale continue avec <http://citoyensantony.blogspot.com>

Contactez la liste, dialoguez, réagissez !

Agora

Elections municipales et cantonales:

"Antony plus" avec Jean François Homassel une équipe expérimentée qui rassemble pour gagner!



"Citoyens à Antony", les Verts, le Parti Radical de Gauche, le collectif Antony-Agora et de nombreuses personnalités et citoyens antoniens annoncent le lancement d'une liste pour les élections municipales : "Antony PLUS avec VOUS."

Le lancement de la liste a été fait dimanche dernier avec la distribution sur le marché et dans la ville d'un document appelé « les enjeux des élections municipales ». A son habitude, le collectif cité ci-dessus entend avoir une démarche originale.

Il s'agit en l'espèce d'évoquer les problématiques qui se posent aux Antoniens, ou plutôt celles que les quatre associations ou partis ont vues pendant leur action sur le terrain.

Le titre de la liste illustre la démarche que veut avoir cette liste unie.

"Plus", pour montrer qu'après avoir été les acteurs d'une opposition constructive (notamment à travers des actions sur le PLU, l'interconnexion TGV Massy Valenton, etc.), la liste n'entend pas être uniquement critique contre la majorité actuelle mais souhaite proposer une alternative positive fondée sur un projet.

Un projet Plus : plus solidaire, plus écologique, plus citoyen, plus animé. Il s'agit d'agir pour mieux vivre ensemble. Avec une démocratie apaisée et sachant écouter les antoniens. Avec un cadre de vie moins asphyxié par la voiture. Avec une place pour chacun et notamment les populations fragiles. Avec une ambition culturelle ré-affirmée et développée.

"Avec Vous", car à Antony, comme ailleurs, on écoute les électeurs une fois tous les six ans. Pourtant dans une société où l'information se diffuse vite et bien, on peut mieux et plus consulter et construire avec les habitants un projet participatif.

(Suite page 3)

Interconnexion TGV Massy-Valenton

Les élus locaux PS-PC et Défi lâchent les riverains!

L'Etat, la Région et RFF... s'apprêtent à lancer les travaux!



Ils brouillent les cartes pour mieux endormir les riverains du projet d'interconnexion de la ligne TGV Massy-Valenton. Il faut en effet être expert en la matière ou extrêmement attentif comme sont les élus « Citoyens à Antony » pour suivre l'actualité du projet et déjouer les pièges tendus par les uns et les autres pour parvenir à faire passer en douce le projet et engager au plus vite les travaux.

Depuis le début de l'été, c'est le Président du Conseil régional qui, sous la pression de l'Etat et de RFF, est à la manœuvre. En juillet dernier, il tente de faire passer en Commission permanente le financement des travaux sur la portion Orly-Villeneuve, travaux qui condamneront toute solution d'enfouissement sur le territoire d'Antony. La réaction des associations de défense des antoniens, des élus engagés dès l'origine contre ce projet, conduisent l'exécutif régional à faire marche arrière... provisoirement, puisqu'en septembre, Jean Paul Huchon et sa majorité régionale, inscrivent à nouveau ce point à l'ordre du jour de la Commission permanente. La réaction des associations locales conjointement à celle des élus municipaux et des élus Verts au conseil régional met en échec cette tentative... Rien n'y fait. A nouveau, RFF mandaté par l'Etat revient à la charge et obtient du Président du Conseil régional qu'il inscrive, subrepticement, dans les orientations budgétaires pour 2008 soumises au débat en séance du 16 novembre dernier, le financement des travaux de la ligne Massy-Valenton. (Lire « Agora » n° 79 édition spéciale) Puis, fort de la passivité des deux élus régionaux antoniens, l'exécutif entend concrétiser ces orientations dans la séance du 17 décembre alors que l'étude confiée par la Région Ile de

France à Egis rail, commensal de l'établissement public national, concernant les mesures d'intégration environnementale du projet, n'a pas abouti à ce jour.

L'unanimité se fissure au Conseil municipal

On se souvient qu'à l'origine, le maire, l'ensemble de sa majorité et la totalité de l'opposition municipale à l'exception de « Citoyens à Antony » n'étaient pas hostiles à ce projet. Pour le maire, les quelques réserves pouvaient être levées en contrepartie d'un mur anti bruit sur la quasi-totalité du parcours de la ligne TGV dans notre ville. La pression des riverains et de leurs associations, CDR Maval et Celfi, conduirent l'exécutif municipal à plus de modération dans son soutien puis à déclarer une hostilité positive au projet de l'Etat et négative à celui de la région Ile de France. L'intervention résolue du groupe des élus « Citoyens à Antony », seul au sein du comité de suivi municipal désormais mis en sommeil par le maire, obtenait en juin 2005 un vote unanime au conseil municipal, avec, il faut le reconnaître l'aval de Patrick Devédjian... Pour autant, RFF, en charge de la réalisation du projet que lui a confié l'Etat, ne désarme pas et ne cesse de faire pression sur l'exécutif régional malgré le rejet du projet par la quasi unanimité des participants à la concertation initiée par le conseil régional en juin et juillet 2005 et les réserves des commissaires chargés de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme.

La délibération du 17 décembre prochain qui autorise et finance les travaux sur la partie Est entre Villeneuve et Orly obère

donc sérieusement la solution de l'enfouissement sur la partie Antonienne du tracé. Aussi, face à la menace, le conseil municipal a été saisi d'un nouveau vœu demandant le retrait du financement prévu par la Région. Nous en publions ci dessous l'intégralité:

“Le 29 juin 2005, le conseil municipal a réaffirmé à l'unanimité son opposition au projet Massy-Valenton présenté par Réseau Ferré de France et, dans le cadre de la concertation organisée à l'initiative de la Région Ile de France pour définir les mesures d'insertion environnementales indispensables, fait part de sa demande de passage en décaissement des lignes.

Il apparaît que l'exécutif de la Région Ile de France vient d'inscrire dans le projet de budget pour 2008, qui sera soumis au vote du Conseil régional courant décembre, des crédits permettant la mise en oeuvre de cette opération sur le secteur Est de la ligne. Même si l'exécutif affirme, comme Réseau Ferré de France, que cette mise en oeuvre ne concerne pas le secteur Ouest Antony-Massy, où les travaux ne seraient engagés qu'une fois les mesures d'insertion environnementales finalisées en accord avec les élus et les riverains concernés, ce projet a fait l'objet d'une forte opposition de la part des associations de riverains lors de l'audition organisée par la Commission transports de la Région Ile de France le 6 septembre dernier. Celles-ci considèrent, en effet, que le lancement de cette première phase entraînera nécessairement celui de la seconde.

Le Conseil municipal regrette que l'exécutif régional ait jugé bon de passer outre l'inquiétude et l'opposition exprimées par les associations de riverains.

Le Conseil municipal partage cette inquiétude et cette opposition et demande donc au Conseil régional de surseoir au lancement de la première phase de l'opération tant qu'un consensus général n'aura pas été trouvé et, par conséquent, de retirer les crédits inscrits au projet de budget”.

Ce vœu a été adopté par la majorité municipale et le groupe “Citoyens et Radical” qui, pour sa part, avait également proposé un vœu dont le fond rejoignait pour l'essentiel, celui proposé par le maire. Les élus socialistes, communistes et celles du groupe socialo-associatif “Défi pour Antony” se sont abstenus considérant que l'intérêt de quelques milliers d'Antony ne valait pas que l'on mette en cause une décision de l'exécutif régional.

“Antony plus” avec Jean François Homassel

une équipe expérimentée qui rassemble pour gagner

(Suite de la première page)

Cette liste est le résultat aussi d'un travail mené de longue date entre tous ces acteurs locaux qui n'ont pas attendu le temps des élections pour parler, discuter. Une liste, ce n'est pas une addition d'étiquettes mal assorties et contradictoires. Plus qu'une liste, “Antony plus” se veut une équipe d'Antoniennes et d'Antoniens qui depuis des années sont sur le terrain.

Jean François Homassel qui conduira cette liste fait partager, ci dessous, sa réflexion

Pourquoi une liste ? Pourquoi ne vous retrouvez-vous pas dans la liste d'union de l'opposition proposée par le candidat socialiste ? N'est ce pas encore une division inutile ?

Ces questions, nous nous les sommes posées. Mais l'expérience politique montre qu'il est pas d'union utile et gagnante sans une pratique et un projet commun.

Depuis sept ans, nous pratiquons la politique autrement, c'est à dire que nous écoutons, nous travaillons avec les antoniens. Nous rendons compte de notre action. Nous agissons en tentant de trouver des alternatives à la politique de la municipalité lorsque les projets ne nous conviennent pas, ou en proposant des améliorations lorsque les propositions municipales sont amendables. Cet-

te pratique différente de la politique, nous ne la retrouvons pas ailleurs.

Il nous paraît donc utile et nécessaire de demander aux électeurs de nous faire confiance pour demain gérer la ville. Nous sommes une équipe présente, dévouée à la ville pour qui la politique n'existe pas que le temps de la campagne.

Il n'y a donc pas de division. Il y a plusieurs visions différentes de la démocratie locale.

N'est ce pas une liste uniquement portée par votre ambition personnelle ?

Une conseillère municipale de l'opposition a dit un jour en parlant de moi : « son problème est qu'il veut être maire d'Antony depuis qu'il est né ». Le propos est un peu outré mais il contient une part de vérité : je consacre ma vie depuis vingt ans à Antony. J'ai choisi Antony alors que des choix de carrière auraient pu me porter vers la Commission Européenne. J'aime profondément notre ville et c'est pourquoi je conduis notre liste. Pas par carriérisme ni par opportunisme. Par passion, sans doute par fois trop fouguese, mais l'engagement et l'implication expliquent cela.

Et puis, une liste ce n'est pas qu'une tête de



Distribution de tracts sur le marché, le dimanche matin.

liste. Ce dont je suis le plus fier et le plus heureux, dans ces 20 années de vie politique, c'est d'avoir rencontré des gens passionnés avec qui dans de nombreux domaines nous avons travaillé. Cela donne une liste pleine de mixité, de diversité, de compétences et de talents. Et elle mérite bien d'être présente.

Pour vous, quel est le bilan de la majorité actuelle ?

Qu'on ne compte pas sur nous pour être manichéens. En 25 ans de pouvoir municipal, la majorité n'a pas fait que de mauvaises choses. Par exemple : le marché, la propreté du centre ville. Mais notre ville a quatre grandes carences :

- un déficit démocratique. Les décisions sont prises sans les habitants, consultés une fois tous les six ans

- un manque de solidarité. Les jeunes d'Antony ne peuvent plus se loger en ville. Les seniors ne sont pas assez aidés. Le manque de logements sociaux est réel. L'aide sociale pour les personnes les plus en difficulté est le parent pauvre de l'action municipale-

- un retard écologique. Une mairie doit être un acteur du développement durable, et ici, nous sommes à la traîne sur les circulations douces, l'agenda 21, etc.

- une animation déficiente. Le centre ville est rénové mais peu animé, notamment en soirée, et l'ambition culturelle est bridée. C'est pourquoi il faut que les choses changent. Après 25 ans de pouvoir, l'alternance est nécessaire. Une alternance sans esprit de revanche, mais qui permette de mettre en place l'Antony du 21ème siècle : plus citoyen, plus équilibré, plus solidaire, plus animée. “Antony plus”, car nous sommes constructifs et positifs.

Un groupe de travail de l'équipe “Citoyens à Antony”, Radical et les Verts



Une opposition "Citoyenne" constructive... ... une majorité sur la défensive

Le conseil du 6 décembre était le dernier de l'année, et quasiment le dernier de la mandature puisque l'assemblée devrait se réunir une dernière fois le 6 février. Il fut symbolique de ces sept années de mandat où un groupe dans l'opposition se distingue, Citoyens et radical avec ses élus.

C'est d'abord Pierre Rufat, qui intervient précisément et de manière acérée sur les problèmes de la dette municipale. L'élue mit en exergue la politique d'augmentation et d'allongement de l'endettement due pas uniquement à l'augmentation des investissements mais aussi au portage financier des terrains de la zone industrielle que la ville achète en masse.

C'est aussi Jean Marc Feuillade, qui, spécialiste de la gestion des ressources humaines et des problèmes économiques, parla de la stratégie de la ville sur la zone industrielle mettant en évidence les lacunes de la politique municipale qui achète ou n'achète pas les terrains de la ZI sans grande lisibilité.

C'est enfin Jean François Homassel, qui évoqua, comme Jean Paul Dova – comme un air de campagne ?- les problèmes du Plan local d'urbanisme, où il demandait à nouveau une concertation avec les associations et les riverains, et ceux de l'interconnexion TGV.

En effet, la majorité municipale et l'opposition citoyenne avaient toutes deux déposé un vœu : celui du maire attaquait le projet RFF et parfois l'exécutif régional, et celui de l'opposition, attaquait le projet RFF uniquement. Le débat montra les convergences entre majorité et opposition citoyenne puisque tous sont désormais sûrs qu'il faut soutenir les riverains du CDR MAVAL. Comme c'est l'objectif premier des élus, Citoyens et radical amenda le texte de la majorité en même temps que le CDR MAVAL. Le texte fut voté à l'unanimité, Défi, le PC et le PS s'abstenant.

Après ce moment d'union, les clivages réappa-raissaient bien vite : d'une part sur les tarifs municipaux. Citoyens et Radical (menant là un combat commun avec Denise Lavenu, élue communiste) demandait une refonte du calcul du quotient familial, avec pour cette année une réforme légère (l'augmentation du montant de la déduction du loyer) mais le maire dit NON à cette proposition, quand son prédécesseur, Raymond Sibille l'accepta

D'autre part, sur le cinéma d'Antony, où le projet municipal est inadapté comme cela est



De gauche à droite: Pierre Rufat, Jean Marc Feuillade, Jean François Homassel et Annie Laure Delacroix

rappelé dans notre journal. Là Citoyens et Radical fut seul à s'opposer à ce qui est le premier acte du démantèlement des équipements culturels du centre ville. Le groupe évoqua la différence entre le projet d'extension du cinéma de Montreuil, projet culturel fort, et celui d'Antony, projet dont le but est juste « de permettre aux jeunes de ne pas aller à Belle Epine » et d'avoir un cout le plus bas possible comme le reconnaît l'adjoint à l'urbanisme.

Enfin, les questions diverses permettaient à Citoyens et Radical d'évoquer la question de la Pépinière. Ce club de prévention est interdit de Grand Ensemble.(cf notre article). Là encore la municipalité fut mise sur la défensive : entre un adjoint qui avoue le redéploiement de l'action du club sur les autres quartiers (reconnaissant l'interdiction), un conseiller général sollicité par le maire pour répondre et qui ne le souhaite pas et un maire dépassé par la question, c'était la preuve qu'il existe des clivages dans une municipalité encore sous contrôle.

Citoyens parla également de deux problèmes essentiels pour notre ville : le destin de la zone industrielle et la vie du commerce de proximité. Cela à l'occasion des déclarations d'intention d'aliéner. En effet, la ville ne préempte pas trois terrains qui sont vendus par des propriétaires privés, et Jean Marc Feuillade demanda quelle était exactement la stratégie de la ville quant au projet de réaménagement de la zone car l'opacité et l'absence de lisibilité caractérisent une opération qui pourrait pourtant être transparente et consensuelle. Jean François Homassel évoqua quant à lui le fait que désormais l'élue en charge du commerce vise les

DIA sur les commerces. cela pourrait éviter l'implantation d'un nouveau franchisé (comme Paul qui ne respecte pas la réglementation en vigueur dans la boulangerie) mais cela montre la nécessité de définir des périmètres de protection du commerce de proximité. Une opposition constructive et de terrain.

Jean François Moingeon

Débauchage!

Jean Yves Sénant, tête de liste de l'UMP fait le kéké dans les rues d'Antony. "Nous serons élus au premier tour" claironne t-il. Cette mâle assurance, aux limites de la suffisance, est pourtant une façade tant en coulisses l'UMP s'active. D'une part, elle tente des débauchages individuels ce qui montre qu'elle n'est pas si sûr de son coup. Ainsi des éléments de l'opposition sont-ils approchés qui pour s'occuper des pistes cyclables, qui des équipements culturels. Ce n'est pas là ouverture car dans les actes, la mairie a toujours du mal à débaucher mais c'est une volonté de déstabiliser l'opposition actuelle. D'autre part, elle se remet à pratiquer ces vieilles méthodes. Ainsi Manuel BRUN, le mandataire financier du candidat UMP, chef du syndicat maison des locataires de l'OPDHLM a t-il brusquement décidé d'adhérer au MODEM. L'objectif est clair : faire basculer le MODEM dans le camp majoritaire le moment venu. C'est vieux comme le monde, mais ça n'abusera pas les électeurs ni les adhérents du MODEM !

Dans les quartiers... dans les quartiers...

Avenue Armand Guillebaud :

Les arrêts de bus supprimés!



Des travaux viennent d'être réalisés dans l'avenue Guillebaud pour supprimer les aires de stationnement des bus. Ainsi, faut-il maintenant que les automobilistes restent à l'arrière des bus le temps d'effectuer la montée et descente des voyageurs...

Evidemment, les conducteurs pressés et imprudents n'hésitent pas à doubler l'autobus au risque d'accident... quant à ceux qui, à proximité de l'école Jules Ferry, respectueux du code de la route, attendent que le bus redémarre, ils se retrouvent bien malgré eux bloqués au milieu du carrefour gênant l'écoulement du trafic routier... Jean Paul Launay, maire adjoint à la circulation nous a indiqué n'être cette fois-ci pour rien dans cet

aménagement, il s'agit selon l' élu d'une décision imposée par la RATP.

Rue des frères Lumière :

Privés de parkings pendant un an

Malgré l'intervention de l' élu "Citoyen et Radical" du quartier, la municipalité n'a pas répondu à la demande des locataires d'ouvrir des espaces de stationnements pendant la durée des travaux de construction du bassin de rétention des eaux d'orage sous la rue des frères Lumière. Il faudra donc qu'ils patientent jusqu'au milieu de l'année prochaine alors que des solutions pouvaient être mises en oeuvre notamment en utilisant pour partie les parkings du centre technique municipal

Les travaux du bassin de rétention



Office municipal d'HLM :

Les bons conseils de Jacques Legrand!

L'office public d'habitation de la ville d'Antony, publie un journal quatre pages destiné à informer les locataires. Dans sa dernière édition, l'essentiel de l'information porte sur les économies d'énergies.... Comment régler ses robinets, prendre une douche plutôt qu'un bain...éteindre les lampes lorsqu'on sort d'une pièce ... etc.... mais rien, pas une ligne du dossier ne concerne le propriétaire bailleur. Jacques Legrand, le président de l'office, maire adjoint, ne dit rien sur les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour concourir aux économies d'énergie... rien sur la pose de double vitrage à la résidence du Moulin, rien sur l'isolation de la résidence Lavoisier...rien sur le changement des radiateurs qui régulièrement rendent

l'âme dans les appartements les plus anciens et ne sont remplacés que plusieurs mois plus tard... les économies pour Jacques Legrand, c'est l'affaire des locataires pas celle de l'office !

L'office à nouveau condamné !

Il arrive que face à l'incurie persistante et à la mauvaise foi de l'office municipal d'habitation, certains locataires excédés saisissent les tribunaux. C'est ainsi que par jugement du 9 octobre dernier la cour d'appel de Versailles a condamné l'office municipal. Nous publions ci-dessous quelques extraits de l'ordonnance qui montre que la voie judiciaire peut être un recours efficace pour les locataires. « ...ordonne

à l'OPHLM de la ville d'Antony de faire procéder au changement du col de cygne de l'évier de la cuisine dans un délai de deux mois...sous astreinte de 50 euros par jour de retard...condamne l'OPHLM de la Ville d'Antony à payer à Mr X la somme de 1 000 euros à titre de dommage et intérêts... Condamne l'OPHLM à faire effectuer les travaux de réparation de la chaudière sous la même astreinte que celle ci-dessus... condamne l'OPHLM de la Ville d'Antony à payer à Mr X la somme de 1 200 euros en application du nouveau code de procédure civile... condamne l'OPHLM aux dépens d'appel ». Si l'action collective avec les associations de défense des locataires est nécessaire, la démarche individuelle peut également contraindre l'office municipal à faire face à ses obligations...Ce qui est regrettable c'est l'entêtement du Président de l'office face aux locataires, entêtement qui contraint les locataires à engager de longues et souvent pénibles démarches mais aussi qui en fin de compte coûtent cher à l'ensemble des locataires !

En attendant la réhabilitation

Les pavillons des Morins doivent être entretenus !

Après la réhabilitation des immeubles collectifs de la résidence des Morins, les locataires des pavillons revendiquent à juste titre la réfection de leur maison. En attendant, ils demandent légitimement que l'entretien courant soit assuré notamment le nettoyage des gouttières dont certaines sont obstruées par les feuilles d'automne voire désormais envahies par une abondante végétation refoulant les eaux de pluie le long des façades... La présidence de l'office prétend que ce sont là des charges et des frais qui incombent aux locataires ! Les locataires demandent aussi, le remplacement des tuiles qui ne garantissent plus l'étanchéité de certains pavillons et le changement des volets parfois délabrés qui ne répondent plus aux normes imposées par les compagnies d'assurances en cas d'intrusion et de cambriolage. L'office reste sourd à ces préoccupations !

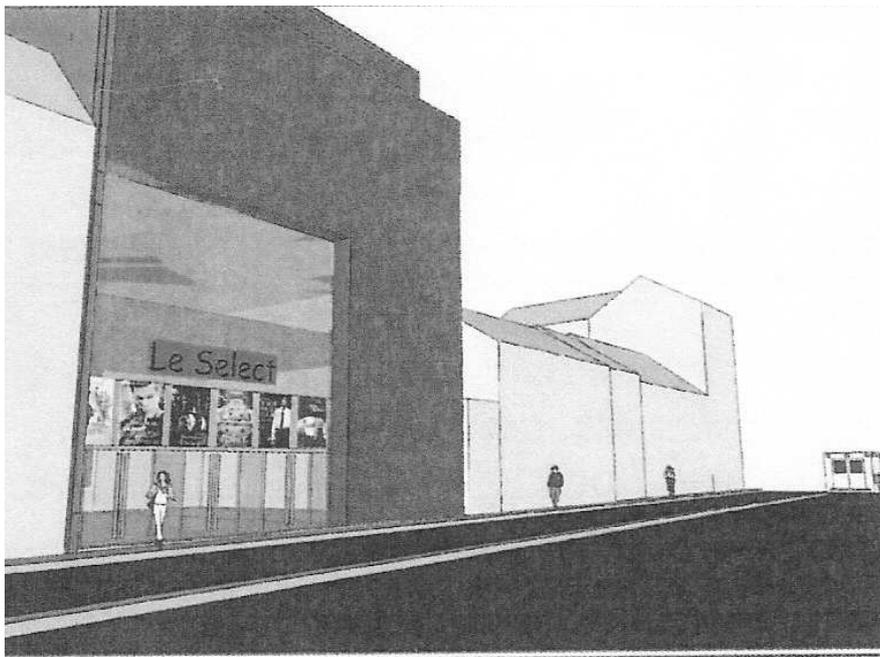
Les gouttières des pavillons sont envahies par la végétation



Cinéma le Sélect : **Comment transformer un projet consensuel en opération contestable**

En 1997, Patrick Devedjian, alors maire de la commune, et son adjointe à la culture décidaient de mettre en œuvre un projet de quatre salles de cinéma sur la parcelle actuelle du Sélect. Le projet prévoyait également une privatisation de la gestion, et l'écran noir pendant les travaux.

L'opposition ferme de l'association des Amis du Cinéma d'une part, et le coût exorbitant du projet de Manuelle Gautrand avaient amené l'abandon d'un projet irréaliste, et la démission de l'adjointe à la culture (désormais conseillère régionale Nouveau Centre (les UDF ralliés à l'UMP)).



Maquette du nouveau projet de la municipalité. Ici, sur l'ex Nationale 20, la façade du cinéma surmontée d'une opération immobilière.

Huit ans après, en 2005, la directrice du cinéma et le maire d'Antony décident donc de remettre le métier sur l'ouvrage. Le combat des amis du cinéma a vait porté puisqu'il décide d'une part la reconstruction sur place, montrant l'importance de l'identité du Sélect, et d'autre part, l'abandon de la privatisation, montrant le succès des directeurs successifs (saluons une fois encore la mémoire de Dominique de Bary, extraordinaire directrice de l'équipement). Les Amis du Cinéma, fidèles à leur équipement, et soucieux d'accompa-

gner le projet agissent : un questionnaire est diffusé, et ses résultats analysés lors d'une réunion publique ; les associatifs auditionnent sans exclusive : le maire d'Antony, la directrice, mais aussi l'ex maire adjoint à la culture de Sceaux, Pierre Jaillard, des exploitants (ceux du Ciné-Massy et de l'Entrepot).

Ils élaborent un autre projet, qu'ils soumettent à la mairie. Celle-ci reprend une idée émise par l'association, celle d'un atelier autour du cinéma. En revanche, tout ce qui touche à l'identité du Sélect est ignoré, et pire, la mairie ne communique pas les résultats de l'étude à l'association...

Sur la méthode, on ne peut être qu'une fois encore déçu de l'incapacité de la municipalité de concorder. C'est là le premier élément qui compromet un projet ouvert et consensuel.

Sur le fond, le projet dévoilé lors du conseil municipal du 6 décembre s'avère inadapté.

Le périmètre du projet a été élargi par la municipalité à deux parcelles contigües, celles du magasin de chaussure et de la réserve de ce magasin. A la place du Sélect actuel, le projet prévoit la mise en place de quatre salles. L'implantation de ce miniplexe se fait sur la parcelle du cinéma, et uniquement l'entrée de la Nationale 20 et un bout du hall d'accueil.

Un montage juridique contestable

La municipalité, comme l'avait d'ailleurs annoncé le conseiller délégué à l'urbanisme, Henri Heliot, souhaite un projet le moins couteux possible. Le prix du projet de reconstruction est estimé à 7,5 millions d'euros TTC, et pour que cela pèse le moins possible sur le budget communal, la mairie a eu l'idée de faire appel à un promoteur privé pour construire des logements privés en façade de l'ex Nationale 20.

Premier problème juridique : peut-on demander une expropriation sur des parcelles qui principalement accueillera une opération privée. Il va de soi que l'enquête publique mettra à jour ce problème.

Deuxième problème juridique : l'opération comprenant une opération privée et une opération publique, il est difficilement imaginable que l'architecte ne soit pas le même. Quelle garantie a la personne publique de voir ses priorités respectées ?

Une opération urbanistique inadaptée

A l'heure actuelle, il y a deux entrées, une côté D 920 : elle n'est pas pratique puisqu'elle située près d'un arrêt de bus, sur le trottoir d'une rue très fréquentée par les voitures, et une autre côté marché, là où il y a les sorties de parking, là où il y a un vaste espace piétonnier. Le projet municipal prévoit la suppression...de l'entrée côté marché (sauf pour les scolaires)...cette décision est illogique.

De la même manière, la municipalité a réa-

Dossier... dossier... dossier...

lisé un bel ouvrage architectural sur la place du Marché. C'est cette place qui peut devenir, avec la rénovation des espaces de l'ex-syndicat d'initiative, et du théâtre, le cœur du centre ville. En outre, l'implantation de la librairie La Passerelle renforce le côté attractif de cette place. Il est là encore peu cohérent de bâtir un projet tourné vers la nationale 20 et non vers le marché.

Enfin, le projet tel qu'il est présenté la municipalité retrace une volonté de densifier à outrance la parcelle, ce qui laisse peu d'espoir pour avoir un projet aéré, laissant des espaces libres.

Un projet culturel maladroit

Il y a une bonne nouvelle dans le projet municipal : la reprise de l'idée de l'association des Amis du Cinéma de créer des ateliers liés au métier du cinéma. En effet, lors de la première ébauche du projet de la municipalité, ces ateliers n'existaient pas, puis, après la mise en place d'un autre projet – celui de l'association – il a été inclus. En revanche, tout le reste n'est pas satisfaisant

Ce qui fait l'identité du Sélect, c'est son âme, celle d'un cinéma de proximité, lieu de rencontre avec des films, une équipe, des spectateurs. Avec le projet municipal, le hall d'accueil ne sera pas un lieu fédérateur où on se retrouve puisque l'entrée et la sortie sont distinctes. En outre, l'attente se fera en cas de forte affluence sur la sympathique nationale 20, dehors avec la circulation.

Ce qui fait le charme du Sélect, c'est une programmation éclectique, mais les simulations montrent que la part belle sera faite

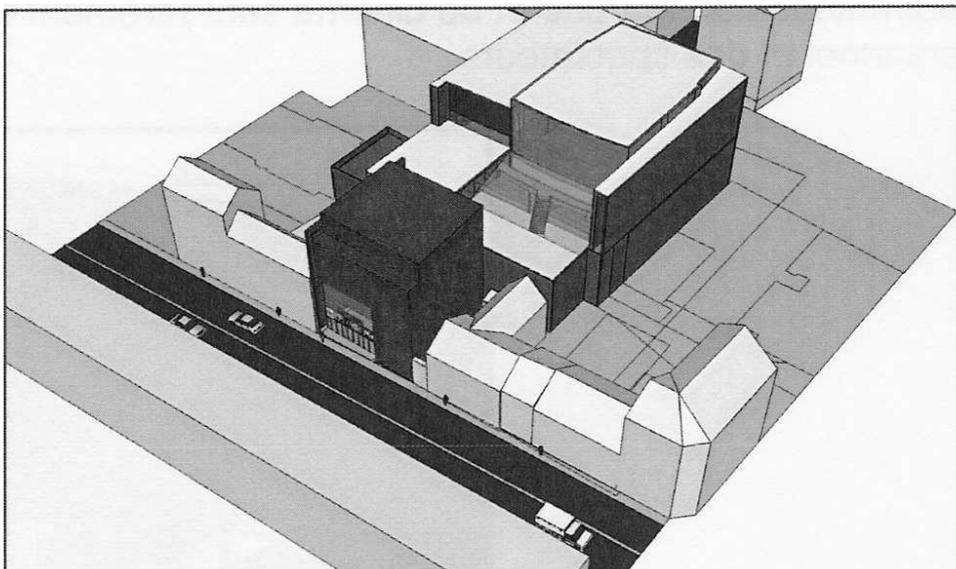


au cinéma grand public ce qui n'est à vrai dire pas la mission d'un cinéma public qui n'est pas un cinéma commercial. C'est tellement vrai d'ailleurs que les promoteurs privés de cinéma attaquent désormais systématiquement tous les projets d'extension des cinémas publics, pour atteindre à la concurrence.

Enfin, l'ambition du projet est limitée puisque le Sélect avec une salle accueille 100000 spectateurs, et l'objectif est de tripler la capacité du cinéma mais en revanche, d'augmenter la fréquentation de 50%...

Fabien Feuillade

Ci-dessous: le plan volumétrique de l'opération projetée par la municipalité



Polémiques: Qui veut la peau de Jean Yves Sénant?

La mairie vient de publier le guide 2008 de la ville d'Antony... A priori, qui pourrait trouver à redire à cette louable démarche municipale qui vise à informer les citoyens sur le fonctionnement des services publics municipaux et autres services départementaux et d'Etat... A priori, rien à redire et pourtant, une lecture rapide du document municipal ne laisse aucun doute... L'information n'est que support de propagande qui contrevient aux règles du code électoral article L 51 Confirmant l'éditorial qui annonce que « Le guide d'Antony 2008 présente également les grands projets de la ville... » Le document, au fil des pages, vante les réalisations et les projets municipaux ce qu'interdit formellement la réglementation qui va jusqu'à prononcer l'invalidation du contrevenant... Faux pas du candide directeur de publication, Jean Yves Sénant, maire, candidat à sa succession à la tête de la mairie où chausse trappe tendu par quelques proches qui ourdiraient un scénario machiavélique visant à évincer « légalement », dès son éventuelle réélection, le maire UMP Jean Yves Sénant au profil de la numéro deux de la liste?

Comme ils ne font pas dans la demi mesure, les "putchistes" dans le même document présentent le maire Jean Yves Sénant comme membre du groupe "Communiste, Alternative citoyenne et républicains" au Conseil régional Ile de France...

Jean Marc Feuillade

Schéma Directeur

Ile de France:

2100 Antoniens ont participé à l'enquête publique sur le SDRIF ce qui témoigne d'un fort engagement citoyen des habitants de notre ville puisque la ville de Paris n'aurait recueilli qu'environ 2 000 avis lors de cette enquête. Pour l'essentiel, c'est CDR MaVal, l'association qui s'oppose au projet gouvernemental d'interconnexion TGV Massy Valenton qui a mobilisé les riverains opposés à la réalisation d'une autoroute ferroviaire au cœur de notre ville

Le théâtre Firmin Gémier évincé du Coeur de ville!

La place du marché, rénovée dans sa partie commerçante est amenée de moins en moins à être un espace culturel malgré la présence notable et nouvelle de la librairie "La Passerelle". D'une part, on l'évoque dans ce journal, le cinéma "Le Sélect" serait désormais exclusivement tourné vers la D 920, mais surtout le Théâtre vit ses derniers jours en centre ville.

Dans la plus grande discrétion, la Communauté d'agglomération a décidé de travailler sur un projet de reconstruction du théâtre Firmin Gémier. Il ne serait plus implanté place du Marché mais dans le « quartier Saint Raphaël ». le quartier Saint Raphaël est constitué des parcelles situées entre la ruelle à riou et la rue maurice labrousse. Il n'appartient pas pour la majeure partie à la municipalité mais à une association qui a déjà dû subir des pressions importantes de la ville d'Antony pour acquérir ses terrains.

Il est assez exorbitant qu'en réunion de la commission culture qui s'est tenue quelques jours avant la séance du conseil municipal du 6 décembre, la municipalité n'ait pas jugé utile d'informer les élus de ce projet de la communauté d'agglomération.

En outre, il est acquis désormais pour la majorité municipale et communautaire qu'il n'y aura pas une salle de théâtre de grande taille à Antony puisque la salle sera de 50 à 400 personnes quand celle de la Piscine à Châtenay Malabry sera de 500 à 900 places.....c'en est donc fini d'une ambition artistique pour notre ville et c'est l'impact de la « communautarisation » de l'activité théâtrale qui se fait sentir. Pourtant, il y a la place dans le cœur de ville pour un projet alliant culture, commerce et logements mais visiblement ce n'est pas la préoccupation de la mairie. Pourtant, si la densification du cœur de ville est un objectif pour tous, il ne peut se faire sans mettre en face des services publics, et une animation digne de ce nom.

Extrait du programme de reconstruction du théâtre :

« Il s'agit donc de construire un équipement polyvalent, complémentaire de « la Piscine », en remplacement de l'actuel Théâtre Firmin Gémier, il devra s'adapter à tous projets culturels. L'équipement aura la possibilité d'organiser des

spectacles divers tels que : les spécialités musique classique, récitals, petites formations, musique de chambre, orchestre, voix, mais aussi le jazz, le rock, la chanson française, les activités de type cabaret et enfin des spectacles non musicaux (petites troupes de théâtre, le jeune public, la danse ou les nouvelles formes comme la marionnette pour adulte...). Ces activités ne s'exprimeront pas au même niveau et auront des disciplines différentes de celles du théâtre de la Piscine, de par la capacité d'accueil et par ces équipements techniques très importants. »

L'élu communautaire a donc adressé une question écrite au Président de la CAHB qui devrait être évoquée lors du conseil communautaire et que nous publions ci-dessous :

"La communauté d'agglomération a lancé un marché pour l'établissement d'un programme pour la construction d'un théâtre à Antony. Le cahier des charges du marché précise que le lieu d'implantation qui devra être étudié est celui du quartier Saint Raphaël. Cet emplacement n'est pas celui sur lequel le théâtre est actuellement implanté. En outre, il est indiqué que l'équipement comprendrait de 50 à 400 places, et serait un complément de l'équipement principal qui serait la Piscine.

Je souhaite savoir d'une part comment la ville d'Antony a été associée à la définition du marché, car il convient de concilier intérêt communautaire et intérêt communal en l'espèce, d'autre part si les prescriptions du cahier des charges tant en terme d'emplacement que de capacité sont intangibles. Enfin, la mise en œuvre d'une procédure de marché nécessite au préalable la définition d'une politique théâtrale de l'agglomération dont il serait nécessaire que notre assemblée en connaisse les grandes lignes. "

Marie Claire Cloison

Citoyens démocrates du Modem

« Nous voulons présenter des équipes de renouvellement qui feront apparaître des visages nouveaux... Nous allons mettre au centre des élections municipales les préoccupations et les attentes de nos concitoyens.... Nous voulons que l'on s'occupe des écoles, des trottoirs, de la circulation, des transports en commun, de l'écocitoyenneté... Ce n'est pas l'étiquette des partis qui compte à nos yeux, même pas la notre... Nous voulons que cette proximité se traduise par une novation considérable dans la manière de gérer les villes, c'est-à-dire le pluralisme. Nous n'acceptons pas l'idée qu'une ville soit entre les mains d'un seul clan... ». C'est par ses mots dans son discours de clôture que François BAYROU a défini les objectifs et la mission des adhérents - fondateurs du MoDem pour les Municipales de 2008 lors de son congrès constitutif à Villepinte le 2 décembre 2007. Il convient maintenant aux Citoyens Démocrates du MoDem de participer à l'élaboration d'un projet alternatif pluraliste dans une stratégie de large alliance et de s'engager dans l'action pour donner du contenu à ces orientations qui sont la première marche de l'organisation de la résistance pour construire « une société de justice, une société de développement humain, une société de valeurs qui ne récusent rien l'efficacité économique... » avec un état d'esprit démocratique qui veut dire « non à l'absolutisme, séparation des pouvoirs, indépendance de la presse, Etat impartial et vérité dite aux citoyens ».

Jean Pierre Duffet

Menus subsides (suite et fin)

Suite à notre information concernant la publication d'une affiche à son effigie signée de la mairie d'Antony, Patrick Devedjian nous menaçait de poursuites judiciaires. Dans notre dernière édition nous avons publié son droit de réponse puis démontré les fondements de notre information... Confirmation vient d'être donnée à notre bonne foi puisque Sophie Devedjian a fait rééditer l'affiche avec, cette fois ci, le nom de l'imprimeur et non plus celui des services municipaux... Patrick Devedjian ne nous a toujours pas présentés ses excuses !

Jean Marc Feuillade

Dans les quartiers... dans les quartiers...

L'INSEE confirme :

A Antony la population augmente... Les jeunes couples – 20/ 40 ans- partent Le logement social diminue...

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue dorénavant chaque année des enquêtes pour recenser la population de notre pays. Il a publié, en juillet dernier, les données concernant, entre autre, notre commune. L'enquête porte sur les années 2004 à 2006. Les comparaisons sont effectuées entre les résultats de 2005 et le recensement général de 1999, il ne concerne que « la population des ménages », critère qui exclut les populations dites comptées à part, étudiants en résidence universitaire, personnes hospitalisées...

En 2005, la population des ménages pour la ville d'Antony est de 57 269 personnes soit une progression de 535 (0,9%) par rapport à 1999. Le nombre de ménages a, dans le même temps, augmenté de 978 soit plus 4,2% passant de 23 342 à 24 320. L'équilibre hommes-femmes reste stable 48% pour les hommes et 52% pour les femmes. Les tranches d'âge 0-19 ans et 60 ans et plus n'évoluent pas - 25% pour la première, un peu moins de 20% pour la seconde. La mutation est beaucoup plus importante pour la tranche 20-39 ans qui régresse de 30% à 27%

alors que la tranche 40-59ans passe de 26 à 29%. C'est là, d'évidence, la traduction des difficultés rencontrées par les jeunes ménages pour trouver à se loger dans notre ville. Pourtant, notre commune, selon l'institut, compte 508 logements de plus qu'en 1999 soit un accroissement de 2%. Dans la même période, la municipalité d'Antony a fait démolir plus de 400 logements sociaux HLM ce qui signifie que le logement s'est accru d'au moins 900 unités dans le secteur privé alors que l'offre de logements sociaux elle régressait. Dans le même temps, la part des propriétaires a progressé passant de 52 à 55%. Entre 1999 et 2005, 22% des habitants de notre commune sont de nouveaux Antoniens. Voilà, en quelques chiffres, le résultat de la politique municipale : exclusion des jeunes ménages qui ne trouvent plus à se loger dans notre ville ni dans le parc privé aujourd'hui financièrement inaccessible ni dans le parc de logements sociaux amputés de quatre cent appartements ces dernières années.

C'est où le Boulevard Brossolette ? Tais-toi et RAM !

Vous connaissez le Boulevard Brossolette ? C'est bien sûr la voie qui longe la voie du RER B à partir de la Police municipale et qui « monte » vers la sous-préfecture. C'est aussi, pour le moment, une zone pavillonnaire, largement citée dans le rapport de la Commission d'enquête sur le Plan local d'urbanisme (PLU) pour le cachet des ses maisons typiques et de ses jardins arborés. Mais c'est encore le lieu où un nouvel équipement municipal vient d'ouvrir. En effet, le BMO de décembre l'annonce, un RAM (relais d'assistantes maternelles) a été installé dans une maison au n°17. Mais pourquoi faire et pourquoi là ?

Un RAM, pourquoi faire ? « Un lieu d'accueil, de rencontres et d'aide pour les familles et les assistantes maternelles » selon la terminologie officielle : qu'est-ce à dire ? S'il s'agit de fournir aux familles une liste d'assistantes maternelles agréées, ne pouvait-on pas la faire tenir à disposition à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes et les différents accueils des autres services municipaux (les crèches, par exemple...) ? A l'heure où le Président Sarkozy prône la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC ou celle des trésoreries et des centres des impôts, notre Maire serait incapable de le suivre sur ce terrain ? Un RAM pour donner des renseignements pratiques aux assistantes maternelles ? Excellente idée, mais ces personnes exercent à domicile et se déplaceront sans doute difficilement avec les jeunes enfants dont elles ont la garde... Un numéro téléphonique dédié aurait-il été moins efficace ? Tenir un tableau d'affichage de petites annonces ? Oui, mais cela nécessite-t-il un pavillon de 120 m2 ? Tout ça pour ça ? Même si le Conseil général et la Caisse d'allocations fa-

miliales financent la majeure partie du dispositif, était-ce bien indispensable ?

Un RAM, pourquoi là ? Difficile de faire croire que le Centre-Ville est sous-équipé en structures pour les enfants en bas âge : la crèche « Il était une fois » est presque mitoyenne et le multi-accueil « La source » est à portée de poussette. Si ce RAM a une utilité, n'aurait-il pas mieux valu le placer dans un quartier plus dépourvu, à l'Est du CD 920 par exemple ? Mais non, la mairie poursuit en réalité son opération « Main basse sur la Ville » en grignotant toute construction sur ce secteur. De fait, plusieurs bâtiments lui appartiennent déjà sur ce tronçon (Ecoles maternelle et primaire Ferdinand-Buisson, Police municipale, Tribunal, Crèche, Service du Logement et maintenant RAM). Jusqu'il y a peu, il ne lui restait plus que 6 pavillons à acheter pour pouvoir, comme au Monopoly, transformer le Boulevard Brossolette en « Avenue de Breteuil », tout raser et construire de bons gros hôtels tout rouges. Mais aujourd'hui, est-on encore à 6 ou déjà à 5 ? Le compte à rebours est lancé : le 13 décembre, la maison du n°11, en déshérence, devait être vendue sur adjudication publique au Tribunal de Créteil et je parie une plaque de chocolat au riz que la Mairie va, par enchères ou par préemption, rafler la mise. Alors, en attendant le temps béni où, grâce au nouveau PLU, une grasse opération immobilière viendrait effacer du centre de notre ville les pavillons du début du 20^{ème} siècle, il faut bien occuper le terrain : alors la Mairie patiente en saupoudrant le boulevard Brossolette de services municipaux nomades...

Bruno Edouard

Ouf, elle est assurée!...



La fontaine, installée à l'initiative des époux Devedjian au carrefour de la Croix de Berny, montre quelques signes de fatigue... Erigée à grand frais - plus d'un million d'euros - l'antiquité a du mal à supporter les conditions climatiques du Sud des Hauts de Seine... Au moindre coup de froid elle pète une durite... La dernière réparation a coûté 34 000 euros... Mais qu'on se rassure, la ville avait prévu la fragilité du monument, elle avait souscrit un contrat d'assurance pour protéger ce bien public si cher au cœur de l'ancien maire...

Dans les quartiers...

Associations:

L'ordre règne au Noyer Doré...

Dans nos deux derniers numéros, nous avons évoqué les turpitudes de la présidente UMP de l'association « Les Femmes Relais ». Cette association aux objectifs louables est en effet handicapée par la présence à sa tête d'un relais politique de la mairie. Hélas, cette association n'est pas la seule victime de la manière dont la ville gère la situation dans le quartier du Noyer Doré

Parmi les associations qui travaillent au Grand Ensemble, il y a un club de prévention. Qu'est ce qu'un club de prévention ? C'est une structure associative qui est financé par le Conseil général dans le cadre de sa compétence en matière d'aide sociale à l'enfance. Ces clubs sont des structures qui interviennent dans la rue avec des éducateurs auprès des adolescents et des jeunes adultes. Ils sont un maillon essentiel pour prévenir la délinquance. Dans les années 1990, "les Alouettes" puis "Espace Amitié" avaient (bien) travaillé au Grand Ensemble avant d'être chassés de ce quartier parce que leur fonctionnement ne plaisait pas à la municipalité.

Depuis la mise en place d'une « politique de la ville » dans ce quartier qui consiste notamment à favoriser des actions sociales pour redynamiser et aider les populations du Grand Ensemble, l'association "La Pépinière" qui travaille également avec succès à Clamart, Meudon, Châtillon et Montrouge, a cinq éducateurs dans les rues du quartier et connaîtrait plus de cent jeunes. C'est cette même association qui a mis en place une action aux Tours Joseph Delon qui s'est conclue en octobre dernier par une manifestation dont nous nous étions fait l'écho.

D'après les jeunes du Noyer Doré, que nous avons rencontrés dans la rue, depuis le début de l'année 2007, la mairie a décidé que les éducateurs de "la Pépinière" sont persona non grata au Grand Ensemble. Quelles raisons sont invoquées ? Officiellement, on dit que le travail de l'association est réalisé par ailleurs, ce qui est évidemment faux. Officieusement, chacun sait que c'est Madame Mariani qui a encore frappé. Il n'est pas de coutume dans notre journal de mettre en cause un fonctionnaire municipal mais celle-ci est un peu particulière : conseillère de Paris UMP (depuis peu), elle se comporte en commissaire politique et non en fonctionnaire soucieuse de remplir une mission de service public

D'après les jeunes, elle reproche à la Pépinière des différences d'approche et le peu de coopération de cette structure avec la manière dont elle – madame Mariani – conçoit l'action de la ville dans le quartier, c'est-à-dire un contrôle social loin de la politique de prévention qui est pourtant nécessaire. Le résultat de cette manœuvre c'est que "la Pépinière" ne peut plus développer son activité ni au Noyer Doré ni à Pajeaud, entraînant un désinvestissement progressif des éducateurs spécialisés (rappelons que cette profession est particulièrement difficile puisqu'il faut à la fois travailler avec les jeunes, gagner leur confiance ce qui n'est pas facile tant leur désinsertion est grande), et laissant des jeunes à l'abandon. Il est navrant qu'une fois encore, la municipalité substitue dans ce quartier du Grand Ensemble fragile le clanisme au service public

La Légion saute sur Antony ?

Parmi les contributions citoyennes au Plan local d'urbanisme (PLU) disponible sur le site de la Mairie, figure (page 150 du tome 3) un texte émanant du Président du Comité de canton de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur (SEMLH).

Texte étrange à plusieurs titres :

1. La concision du propos n'a d'égal que la modestie de l'argumentaire. Voici *in extenso* le texte : « Je souhaite apporter mon accord total à ce projet important pour notre ville. En effet, celui-ci a pour objectif de maintenir un cadre urbain de qualité tout en préservant son environnement exceptionnel. Toutes mes félicitations aux professionnels qui ont œuvré à sa réalisation ». Cela aurait été effectivement dommage de passer à côté d'un tel jaillissement d'idées !...

2. Quel intérêt et quelle compétence peut bien avoir la Légion d'honneur, ou ses membres, ou sa Société d'entraide dans le PLU d'Antony ? Aurait-elle un projet de siège social dans un futur immeuble de standing Boulevard Brossolette ? Ou bien celui d'une maison de retraite pour vieux légionnaires dans la RUA ? *A priori*, non, mais qui sait ?

3. S'agit-il d'une prise de position officielle de la SEMLH ou n'engage-t-elle que son auteur ?

Décidés à lever ces incertitudes, nous avons interrogé le siège de la SEMLH à l'Hôtel des Invalides à Paris. Il nous a été fourni une réponse écrite sans ambiguïté : « Un membre ou un responsable d'une section de la SEMLH ne peut faire état de cette qualité pour critiquer ou soutenir un projet soumis à une enquête publique (article 5 des statuts - devoir de réserve) ». Autrement dit : voilà un président qui n'applique pas les règles de sa propre association. Quel soutien de poids pour le PLU !

Fermez le ban !

“Antony plus Avec Vous”

Vous invite le vendredi 21 décembre à 19 heures 30 à l'église St Jean Porte Latine (quartier du Grand Ensemble)

à la fête des cultures

- Banquet citoyen
- musiques du monde
- Film des jeunes du quartier...

Rendez-vous sur le blog de “Citoyens à Antony”
<http://citoyensantony.blogs.com>

Bulletin édité par l'association “Citoyens à Antony”
Membres du Collectif de rédaction : M. Baldit, M.C Cloison, J.C Desbordes, P. Delmotte, J.P. Duffet, F. Feuillade, J.M.Feuillade, J.F. Homassel, N. Hurtado, J.P. Jaugin, J.F. Moingeon, S.Poinat, P.Rufat.
Maquette, secrétariat de rédaction : Collectif AGORA
Directeur de la publication : J. M. Feuillade
41, rue Pierre Cot, Antony. tel. : 01.42 .37. 70. 29.
Imprimerie spéciale : photocopies- duplicopies
Editeur : Association “Citoyens à Antony” 1er rue Esther
92160 Antony